

Le président du Parc Naturel des Monts d'Ardèche dénonce **Un code minier taillé sur mesure ?**

Franck Bréchon, président du Parc naturel des monts d'Ardèche, a pris position à Joyeuse sur le dossier gaz de schiste pour dénoncer ce qu'il qualifie de «schizophrénie de l'Etat» qui d'un côté labellise des territoires au titre de leur qualité environnementale, met en œuvre des politiques de protection de la biodiversité (Natura 2000) ou de valorisation des produits naturels ou biologiques, génère des Grenelle de l'environnement, des politiques affichées de réduction des gaz de CO2 et de développement durable, pour ensuite autoriser des prospections de recherche de gaz non conventionnels.

«Il est évident qu'il n'y a pas compatibilité entre le modèle de développement voulu par le territoire, qui tire parti de manière raisonnée de nos ressources agricoles, touristiques, et la recherche de ces gaz. Au-delà des questions environnementales, l'enjeu est bien de savoir quel type de développement nous voulons et quel cadre de vie

nous souhaitons pour nous et nos enfants».

La question du nouveau code minier, profondément favorable aux industriels du gaz, fut abordée par Franck Bréchon.

D'une part, il réduit à leur plus simple expression les obligations de prise en compte de l'environnement, de concertation avec la population, ou encore le droit des propriétaires des terrains, mais surtout, il prolonge la durée des phases d'exploration avant exploitation qui pourront durer 15 ans au total, «sans étude d'impact et avec la possibilité de vendre les matières premières dégagées, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Et tout cela a été décidé de manière réglementaire, sans aucun débat au parlement !» s'insurge le président du Parc naturel des monts d'Ardèche.



Franck Bréchon dénonce "la schizophrénie de l'Etat" qui met en avant l'environnement tout en accordant des autorisations de prospection des gaz non conventionnels....